

LA FRANCE & L'ACCÈS À UN MÉDICAMENT DE QUALITÉ

L'état de l'accès aux médicaments dans le monde

FICHES REPÈRES

L'accès aux médicaments dans le monde a connu des progrès au cours de la dernière décennie grâce à plusieurs initiatives multi-latérales soutenues par la France. Cette amélioration reste cependant insuffisante, inégale sur le plan géographique et diverse selon les médicaments. En raison de leur coût, des médicaments restent aujourd'hui inaccessibles à des populations atteintes par des maladies traitées depuis longtemps dans les pays développés.

La falsification de médicaments prend de plus en plus d'ampleur. On estime aujourd'hui que 10 % des médicaments vendus dans le monde sont falsifiés, engendrant plusieurs dizaines de milliers de décès annuels, pour la plupart dans les PED. Cette falsification s'étend désormais à toutes les catégories de produits médicaux.



Forte de son expertise mondialement reconnue dans le domaine du médicament, la France s'est engagée dans des politiques visant à améliorer l'accès et la qualité des médicaments pour les pays à ressources limitées.

Une politique active d'accès aux traitements

■ La France a été parmi les premiers pays à soutenir les politiques d'accessibilité aux traitements pour les populations des pays en développement (PED). Suite aux engagements du président Chirac à Abidjan, en 1997, un Fonds de solidarité thérapeutique international avait posé les principes et montré la faisabilité d'une initiative allant dans ce sens.

■ Aujourd'hui deuxième contributeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), avec un engagement qui sera de 1,08 milliard d'euros annuel sur la période 2011-2013, la France permet la distribution de médicaments liés à ces trois maladies dans les pays à ressources limitées.

■ La politique française d'accès aux médicaments se concentre aussi au travers d'initiatives pour lutter contre les maladies négligées (dengue, maladie du sommeil, maladie de Chagas...), qui touchent près d'un milliard de personnes dans le monde, principalement dans les PED. Dans ce cadre, le MAEE et l'AFD apportent des financements depuis plusieurs années à l'initiative « Drugs for Neglected Diseases Initiative » (DNDI) qui relance les programmes de recherche et développement pour ces maladies.

■ Enfin, la France soutient la mise en place de systèmes de couverture du risque maladie dans les PED. Cette couverture doit permettre l'accès aux médicaments et aux soins pour les populations bénéficiaires.



→ Antirétroviraux génériques produits par l'organisation pharmaceutique du gouvernement thaïlandais.

GRÂCE AU SOUTIEN DE LA FRANCE, un mécanisme particulièrement innovant de communauté de brevets (« patent pool ») a été créé en juin 2010 par UNITAID, facilitant le développement de nouvelles combinaisons de médicaments pour rendre plus adaptés, moins chers et plus accessibles les traitements. Ce système s'appliquera dans un premier temps aux traitements antirétroviraux (ARV) avant de peut-être s'élargir à d'autres types de traitements.

Un médicament de qualité, élément essentiel de la position française

■ Pour la France qui défend cette position dans l'ensemble des instances internationales (OMS, Fonds mondial, UNITAID...), la qualité du médicament est une exigence, qu'il soit princeps ou générique.

■ L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) est une agence internationalement reconnue, qui apporte son expertise à de nombreux laboratoires des PED. Elle a notamment développé un réseau franco-africain des Laboratoires nationaux de contrôle de la qualité (LNCQ), soutenu par le MAEE. L'objectif du réseau est de renforcer l'expertise d'une dizaine de laboratoires d'Afrique francophone, de contribuer à mettre en place une meilleure surveillance de la qualité des

Le circuit de distribution des médicaments en France et son contrôle sont les plus efficaces au monde.

médicaments dans le monde, mais également d'obtenir pour ces laboratoires une préqualification de l'OMS.

■ À travers UNITAID, la France soutient le programme de préqualification OMS, qui contrôle et certifie de la qualité de nombreux produits de santé, principalement des médicaments génériques à l'attention des PED.

■ La France accompagne sa politique de soutien aux politiques pharmaceutiques des pays en développement par la mise à disposition d'assistants techniques spécialisés au sein de différents organismes sur le terrain (OMS, directions nationales pharmaceutiques, centrales d'achat de médicaments...).

Le MAEE finance des activités liées au domaine pharmaceutique dans les PED. Dans ce cadre, le MAEE apporte son soutien :

- au séminaire sur les politiques pharmaceutiques organisé annuellement par l'OMS, qui permet un échange entre les décideurs et les experts des politiques pharmaceutiques dans les pays francophones ;
- au Réseau Médicaments et Développement (ReMeD), une association française de solidarité internationale œuvrant dans ce domaine ;
- à la Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF) organisée annuellement par le Conseil national français pour échanger et collaborer avec leurs homologues, notamment africains.

En 2006, grâce à la mise en place d'une taxe de solidarité sur les billets d'avion, la France a été à l'origine d'UNITAID, la Facilité internationale d'achats de médicaments, dont elle est aujourd'hui le principal contributeur, représentant plus de 60 % du budget. La France a annoncé en 2010 une contribution annuelle de 110 millions d'euros minimum pour 2011, 2012 et 2013.



LA PLATEFORME DES ACTEURS FRANÇAIS DU MÉDICAMENT

En 2010, le MAEE a mis en place un réseau d'acteurs français du médicament travaillant sur les problématiques pharmaceutiques des pays en développement. L'objectif est de rassembler l'ensemble des acteurs publics, civils, privés et universitaires afin d'encourager le dialogue et les partenariats qui contribueront à l'accessibilité des médicaments de qualité dans les PED.

L'engagement dans la lutte contre les médicaments falsifiés

■ L'action internationale s'organise autour de plusieurs programmes au sein desquels la France est active à tous les niveaux :

- dans le groupe de travail IMPACT (International Medicinal Products Anti-counterfeiting Taskforce) ;
- dans le projet de convention internationale dite « Medicrime » du Conseil de l'Europe ;
- par son soutien à l'appel de Cotonou lancé par le président Chirac en 2009 et par la résolution de l'OIF en 2010.

■ La France cherche avant tout à sensibiliser ses partenaires afin d'élaborer une réponse commune qui allierait prévention et répression, et prendrait en compte les questions de santé publique liées aux médicaments falsifiés (plus que celle de la contrefaçon/propriété intellectuelle).

■ Le MAEE a nommé en 2010 un envoyé spécial chargé de la lutte contre les médicaments falsifiés.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

- **AFSSAPS**

www.afssaps.fr

- **UNITAID**

www.unitaid.eu/fr

- **FMSTP**

www.theglobalfund.org/fr

- **ReMeD :**

www.remed.org

- **DNDI**

www.dndi.org

- **Appel de Cotonou**

www.fondationchirac.eu/appele-de-cotonou-2009